

**Arrêté du 12 août 2014 portant nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 15ème arrondissement  
NOR : JUSB1418758A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu la décision du 26 juin 2014 des chefs de la cour d'appel de Paris, portant renouvellement de délégation au tribunal d'instance de Paris 15ème arrondissement ;*

*Vu l'arrêté de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 juillet 2014 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Caroline LAPLACE (CROUZIER), greffière du 1<sup>er</sup> grade, au tribunal d'instance de Paris 11ème arrondissement, déléguée par arrêté de la garde des sceaux en date du 9 juillet 2014, est, à titre exceptionnel, pour une nouvelle période du 6 septembre 2014 au 5 janvier 2015, prolongée dans ses fonctions en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris 15ème arrondissement.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 12 août 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint auprès  
de la sous-directrice des ressources humaines  
des greffes,

**Claude BRULIN**